

# Introduction

Le document que vous allez lire est le "projet d'établissement de notre école", fixé par le cadre du décret "Mission" de juillet 1997 qui invite chaque école, tous réseaux confondus, à élaborer un projet d'établissement, lequel concrétise les orientations données par le projet éducatif et le projet pédagogique établis par notre Pouvoir Organisateur, respectant aussi l'esprit de "Mission de l'école chrétienne".

Ce document est le résultat d'une évaluation globale de notre école réalisée par l'ensemble du personnel éducatif, par le conseil d'élève et l'association de parents, c'est-à-dire les trois partenaires privilégiés de l'éducation.

Il a été finalisé par le conseil de participation de l'Institut Saint-Roch, comprenant des représentants du P.O., des enseignants, du personnel ouvrier, des parents, des élèves et des acteurs extérieurs.

Sa présentation se base sur les 4 grands projets de l'Institut Saint-Roch, bien présents, de manière différente dans le "décret portant sur les missions de l'enseignement".

Ce projet marque très nettement la spécificité d'une école technique et professionnelle de par ses objectifs de valorisation, de socialisation, de formation et de construction d'un projet de vie.

Il va de soi que la volonté d'appliquer ce projet sera insuffisante si elle n'est pas suivie par une implication de chacun des partenaires de l'école : c'est, en quelque sorte, l'affaire de tous.

Toutefois, il ne s'agit pas de s'engager dans une entreprise impossible ou trop abstraite. En effet, les quelques actions prioritaires que nous avons la volonté de mener à leur terme sont le prolongement amplifié de la dynamique de notre école.

Gageons que l'implication et le soutien de chacun et de tous accroîtront notre capital pour une école de la vie et de la réussite.

Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Roch s'articule sur 4 grands axes :

- valorisation de tous;
- socialisation des plus jeunes;
- formation de qualité;
- construction d'un projet de vie.

Chacun a une place à prendre dans la société, il doit en être conscient; donc il faut, très tôt lui faire prendre conscience de ses potentialités, de la valeur de sa forme d'intelligence, plus concrète, mais qui n'a rien à envier aux autres; c'est le 1<sup>er</sup> objectif: VALORISATION.

Prendre une place dans la société; c'est d'abord être conscient de ses exigences, de ses règles; c'est le 2<sup>e</sup> objectif: SOCIALISATION.

Le jeune prendra une place dans la société dans la mesure où il aura une tâche à y remplir, une fonction bien précise, il doit donc être formé au plus près des exigences du monde du travail: c'est le 3<sup>e</sup> objectif : FORMATION.

La formation du jeune et sa socialisation sont en constante interaction qui amène l'élève à faire des choix réfléchis, souvent issus d'expériences positives ou négatives, tout en sachant bien que l'école est le seul endroit où l'erreur est permise; c'est le 4<sup>e</sup> objectif: CONSTRUCTION d'un projet de vie.

# Projet 1: Valorisation des élèves

Pour que l'élève prenne conscience de lui-même, de ses richesses et de la place qu'il aura à tenir dans la société. Pour qu'il prenne confiance dans sa forme d'intelligence.

## Faire prendre conscience de ses possibilités

### 1. Mise en valeur de l'élève

La vitrine des options présente, par quinzaine, chacune des sections de l'école, elle informe les autres élèves et met en valeur, à tour de rôle chaque option organisée à l'école.

La panneau de félicitations aux groupes qui se sont mis en valeur trouvera une place centrale au sein de l'école de manière à lui donner une grande visibilité. Les activités parascolaires (sportives ou autres) seront aussi mises en valeur de la même façon.

### 2. Contacts post – conseils de classe

Le titulaire ne se privera pas d'informer les élèves, d'une manière générale – jamais d'un cas particulier – de ce qui a été dit sur la classe. S'il a des remarques particulières à faire à un élève, il le fera en aparté. Il veillera aussi à ne pas évoquer l'avis de professeur en particulier.

### 3. Proclamation des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>

En fin d'année, la cérémonie de proclamation des 6<sup>e</sup> – 7<sup>e</sup> réunira tous les finalistes.

### 4. Parrainage

Les élèves de 6<sup>e</sup> année seront amenés à parrainer les plus jeunes (3<sup>e</sup>) pour les soutenir dans leurs choix d'orientation.

### 5. Compagnonnage

L'esprit d'équipe fera partie de l'apprentissage dans les différents secteurs et au CEFA.

De plus, les élèves de 6<sup>e</sup> année seront amenés à parrainer ceux de 3<sup>e</sup> lors d'activités pratiques spécifiques.

Des journées "découverte" du travail des autres sont aussi organisées.

## Développer de la confiance en soi

### 1. Les stages

Les stages représentent une richesse extraordinaire dans la formation des jeunes, surtout dans l'enseignement professionnel. Ils sont organisés dès la 4<sup>e</sup> dans certains secteurs en professionnel, jusqu'en 7<sup>e</sup> année et leur durée varie d'une semaine (transition) à 6 semaines en 6<sup>e</sup> professionnelle.

On veillera à uniformiser les dates, surtout en cas de regroupements de classes.

Un système de récupération des cours perdus sera mis en place d'une manière uniforme.

Le modèle d'alternance du CEFA doit permettre à tous ceux qui font ce choix de s'épanouir dans les meilleures conditions matérielles et humaines possibles.

### 2. Animations diverses

Certaines options sont amenées à effectuer des animations extérieures à l'école (homes, écoles ...); leur intérêt réside dans l'aspect formateur et valorisant.

### 3. Entretien d'embauche

Mis en œuvre pour les élèves directement concernés par la recherche d'emploi à la fin de leurs études secondaires.

#### 4. Clientèle extérieure

Le travail pour une clientèle extérieure est plus concret, plus "utile" pour l'élève. On y aura recours dans la mesure du temps et des moyens disponibles et dans le respect des règles prévues à cet effet.

Le secteur hôtellerie, avec ses restaurants didactiques (CEFA et "Petites Charlottes") sera particulièrement promu, de même que les autres secteurs particulièrement ouverts vers l'extérieur (garage, électricité, menuiserie, accueil ...)

#### 5. Concours

La participation à des concours, sans être prioritaire sera promue selon les opportunités pour permettre la confrontation avec d'autres jeunes et mettre l'élève dans des situations de stress, tant au niveau professionnel qu'humain.

#### 6. Chantiers dans l'école

Ils constituent des stages permanents et leur utilité n'est plus à prouver tant pour les élèves que pour l'école.

## **Ouverture**

#### 1. Ouvertures culturelles

On favorisera l'ouverture de tous les élèves à la culture en veillant à une bonne répartition sur toute l'année.

Chaque activité culturelle sera préparée en classe dans le cadre du cours concerné pour que les élèves profitent au maximum des spectacles auxquels ils assisteront.

On ne manquera aucune occasion d'ouvrir les jeunes aux autres cultures ou religions présentes dans l'école particulièrement.

Les activités culturelles ou d'ouverture permettant les contacts inter écoles seront favorisées le plus possible.

Les voyages, de même que les visites d'entreprises seront encouragés car ils permettent une vision réaliste du milieu du travail dans lequel les élèves évolueront un jour; elles permettent aussi de les aider à parfaire leur projet personnel.

#### 2. Fête de l'école

Tous les deux ans, une fête de l'école sera organisée au cours de laquelle les élèves seront amenés à présenter une mise en scène valorisante pour eux au cours d'une soirée ouverte à tous.

#### 3. Exposition

Les élèves de certaines sections seront encouragés à exposer leurs travaux lors d'expositions ou d'animations diverses dans ou hors de l'école.

# Projet 2: Socialisation

Pour que l'élève prenne conscience des règles à suivre pour une vie sociale réussie.

## Fixer un cadre éducatif clair et immuable

### 1. Cadre éducatif

S'inscrire dans une école, c'est choisir un cadre de vie avec ses exigences propres; y adhérer c'est renoncer à l'illusion de la liberté totale préjudiciable au plein épanouissement.

### 2. Vade Mecum élève

En début d'année, chaque élève reçoit un Vade Mecum sur lequel figure un résumé de toute l'organisation de l'école (qui est qui, éducateur référent, résumé du ROI, organisation générale). Il sera explicité clairement en début d'année par l'éducateur référent qui passera dans toutes ses classes; les professeurs en seront également informés en vue d'adapter une politique commune en toute circonstance.

### 3. Briefings ponctuels

Ponctuellement, les éducateurs ou la direction seront amenés à donner des informations aux élèves dans les rangs. Cela se fera par secteur sauf en début d'année scolaire lors du mot d'accueil général de la direction.

### 4. Éducateur référent

Chaque éducateur assure l'encadrement d'élèves par secteur, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup>, en restant attentif à la meilleure norme possible.

L'éducateur référent aura son bureau dans un endroit le plus proche possible de ses élèves, ceux-ci étant regroupés par bâtiment.

Dans chaque bâtiment, les élèves seront encadrés, soit par un chef d'ateliers, soit par un éducateur référent, un autre éducateur prendra l'élève en charge s'il y a urgence.

Au CEFA, chaque jeune accueilli fait l'objet d'un contrat personnel.

## Créer des liens entre la loi et ses manquements

### 1. Carte de comportement

Au 2<sup>e</sup> degré, le journal de classe des élèves comprend une ajoute d'ordre disciplinaire appelée "ligne de conduite". Elle a comme objet de visualiser en permanence la situation de l'élève par rapport au respect du ROI (différent du RGE). Elle prendra la forme de paliers qui, lorsqu'ils seront atteints, amèneront des sanctions d'abord légères puis de plus en plus lourdes (retenues, demi-jour de renvoi, jour de renvoi, trois jours); elles pourront arriver finalement, à un renvoi définitif.

Cette ligne de conduite sera axée, au 2<sup>e</sup> degré, principalement sur les règles de vie en société (respect ...).

Au 3<sup>e</sup> degré, le journal de classe des élèves comprendra une ajoute axée plus spécialement sur les exigences du monde du travail (ponctualité, respect des règles ...). Une ajoute particulière au journal de classe permettra de noter, également de manière exhaustive, les remarques d'ordre scolaire (par rapport au RGE).

### 2. Procédure disciplinaire

Une procédure disciplinaire visant à une exclusion définitive est régie par le décret Mission; elle sera scrupuleusement respectée.

### 3. Comportement problématique

Les éducateurs tiendront à jour un journal de bord disciplinaire des élèves dont ils ont la responsabilité. Chaque professeur pourra s'il le souhaite se tenir informé en consultant les dossiers au secrétariat.

### 4. Carte de comportement: feed-back

Le système de paliers lié au journal de classe apporte le grand avantage de la lisibilité à la condition que les parents vérifient sur le journal de classe.

On veillera donc à s'assurer de la signature des parents à chaque remarque.

Chaque écart de conduite fera l'objet d'une remarque au moins (car la sanction n'est pas toujours constructive) pour faire comprendre à l'élève sa faute et l'aider à s'améliorer.

La même ligne de conduite sera suivie par tous.

### 5. TIG

Le travail d'intérêt général prendra souvent la place d'une retenue en veillant le plus possible à le lier à la faute: par exemple en cas de dégradation, de violence physique ou verbale, de vol ...

La sanction aura ainsi un sens aux yeux de l'élève.

L'élève en TIG sera toujours encadré par un membre du personnel ouvrier si la durée le nécessite.

## **Instaurer la participation de l'élève à l'école**

### 1. Dialogue

Le système d'éducateur référent permet un contact proche entre l'élève et son éducateur; ce sera la 1<sup>ère</sup> piste de dialogue et d'écoute. Il est le relais entre la famille, l'élève et l'équipe éducative.

Le dialogue, l'aide aux élèves en difficulté doivent rester primordiaux, même s'il faut aussi parfois sévir.

Les pratiques seront uniformisées grâce à des réunions fréquentes entre les éducateurs, la direction et les chefs d'ateliers.

On ne manquera pas, sans tomber dans l'excès, d'expliquer chaque fois que possible, les raisons d'une décision pour obtenir l'adhésion du jeune à la sanction dont il risque d'être victime.

### 2. Délégués de classes

Le titulaire incitera ses élèves à participer à l'élection.

Le rôle du délégué sera bien défini et l'élection se fera sur une base démocratique.

On cherchera à développer une grande collaboration entre le titulaire et le délégué de la classe.

L'objectif est d'amener les élèves à prendre leurs responsabilités dans une première forme de démocratie et de citoyenneté.

### 3. Conseil d'élèves

- 2<sup>e</sup> degré: un conseil d'élèves bien encadré, avec des informations claires sur le négociable et le non négociable sera organisé; il sera formé par les différents délégués de classes.
- Au 3<sup>e</sup> degré: un "conseil des sages", réunissant les volontaires de toutes les classes visera à améliorer la vie à l'école et réalisera les projets d'animations diverses avec le soutien d'un éducateur (animation de Saint-Nicolas, local des 6<sup>e</sup>, radio ...).

# Projet 3: Formation

Pour que les élèves trouvent les meilleures conditions de mobilisation dans leurs apprentissages

## Mise à disposition du matériel

### 1. Matériel didactique

La qualité et la quantité du matériel didactique interviennent aussi dans la qualité de l'enseignement; les normes de sécurité seront scrupuleusement respectées.

Dans la mesure des moyens disponibles, on veillera à équiper chaque atelier de chaque secteur d'un matériel adapté à un enseignement de base de qualité.

Idéalement le petit matériel sera réparti équitablement dans les différents bâtiments (par exemple un dictionnaire par classe). Chaque élève veillera à posséder une calculatrice.

Le gros outillage (ateliers du secteur "industrie" et "construction") sera fourni en suffisance et répondra aux conditions de sécurité. Les zones de circulation seront clairement indiquées.

### 2. Ateliers

Les ateliers bénéficieront d'une attention particulière quant à l'équipement et à la sécurité de celui-ci; leur taille sera suffisante pour accueillir les classes dans les meilleures conditions possibles.

S'il n'est pas possible d'accueillir des élèves dans l'horaire habituel, celui-ci sera allongé jusque 18 heures avec récupération pour les élèves.

En complément de l'apprentissage des règles de sécurité inhérentes à chaque atelier, les professeurs inculqueront à leurs élèves le plus grand respect du matériel mis à leur disposition.

### 3. Centre Cyber Média

L'école dispose d'un centre cyber média bien équipé; on veillera à le rendre accessible à toutes les classes; à défaut, on équipera chaque secteur d'un petit centre de documentation avec P.C. idéalement branché sur internet. L'accès libre des élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> y serait souhaitable.

### 4. Locaux spécifiques

Dans la mesure des disponibilités matérielles, on veillera à fournir à certains cours spécifiques un local qui leur est propre (expression corporelle ...).

## Accès à l'information

### 1. Win

L'accès libre à un centre de documentation doit se généraliser auprès des élèves de 6<sup>e</sup> année dans un esprit de confiance assortie de règles précises d'utilisation.

On veillera à donner à tous des moyens techniques suffisants.

### 2. Démarches extérieures

Les démarches téléphoniques, les enquêtes en ville ainsi que les achats effectués dans le cadre de certains cours d'options groupées. sont autant de moyens d'amener les grands élèves à exercer une certaine autonomie dans un cadre clair.

### 3. Bibliothèque

Une bibliothèque provinciale se situe à quelques pas de l'école; on ne manquera pas de l'utiliser dans le cadre de certains cours ou de travaux de recherche.

Un approfondissement du partenariat avec cette bibliothèque sera ainsi recherché.

Parallèlement, des bibliothèques techniques par secteur seront développées dans les divers bâtiments et selon les moyens disponibles.

### 4. Accès à l'information

Il faut permettre à chaque classe d'accéder à la salle Win de l'école en évitant les monopoles et en développant un parc informatique, avec accès à internet, à l'échelle de notre école.

L'utilisation d'internet se fera de la manière la plus judicieuse possible.

Une attention particulière sera portée au matériel pour qu'il soit en ordre de marche permanent.

Internet n'est pas le seul moyen d'accéder à l'information : s'il est difficile de créer une bibliothèque d'école, il est intéressant de développer des petits centres d'information par secteur, comportant une bibliothèque technique et quelques ordinateurs. Ceci permettrait aux élèves des classes terminales de trouver un endroit où puiser l'information nécessaire à la réalisation de leur TFE ou de leur qualification; l'accès à ces centres serait libre.

L'utilisation de la bibliothèque provinciale située à proximité de l'école doit être développée.

## **Appropriation des matières**

### 1. Epreuve intégrée

A généraliser progressivement à toutes les classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, pour préparer l'épreuve de qualification.

Il faudra donner aux professeurs les moyens de coordination pour qu'un maximum de cours y soient intégrés.

### 2. Notes de cours créatives

Dans la mesure du possible, on favorisera les exercices de créativité et de production même si, dans le professionnel surtout, on doit y passer du temps.

La prise de notes de cours est importante et surtout pour préparer les élèves à l'enseignement supérieur; il faut donc insister sur la qualité de ces prises de notes et donner le temps aux plus jeunes de le faire.

Les professeurs qui n'utilisent pas de manuel scolaire (ce serait cependant souhaitable) veilleront à donner des notes claires et organisées (structure, pagination, synthèse).

### 3. Objectifs des cours

Les objectifs de chaque cours ainsi que les critères de réussite (compétences à atteindre) seront fournis aux élèves en début d'année. Si l'usage de moyens audio – visuels est envisagé, l'information figurera dans les objectifs des cours fournis aux élèves.

### 4. Etudes

L'organisation des cours (notamment en raison des grilles réduites) amène des heures d'études en cours de journée. L'absence de professeurs est aussi une cause d'heures d'étude : on veillera à les réduire dans les grilles–horaires pour éviter les morcellements d'horaires.

Les élèves seront invités à utiliser ces heures d'étude de la manière la plus utile possible.

### 5. Respect des programmes

Le suivi des programmes a un fondement légal; on l'adoptera toutefois au niveau et au secteur des élèves (cours orientés).

Dans cet esprit, on sera attentif aux regroupements de classes d'options différentes (et donc de la personnalité des élèves).

Au CEFA, une attention particulière sera portée aux besoins des entreprises car l'apprentissage d'un métier y reste primordial.

#### 6. Travaux de groupe – cours dynamiques

Ils seront utilisés quand des circonstances le permettront.

Les professeurs veilleront à rendre leurs cours dynamiques en vue de capter en permanence l'attention des élèves.

#### 7. Professeurs motivés

La direction sera attentive à la valorisation du travail des enseignants.

Les professeurs seront présents aux réunions de parents, particulièrement lorsqu'il y a une demande expresse de ceux-ci.

#### 8. Correction écrite

La correction écrite approfondie, basée sur une information précise relative aux erreurs, sera imposée aux élèves. Cela permet une meilleure prise de conscience des fautes et amène les élèves à les éviter à l'avenir.

#### 9. Auto – évaluation

Les grands élèves devraient être amenés progressivement à pratiquer une auto – évaluation; cela se fera sans excès. Ce sera un moyen de tendre au maximum vers la responsabilisation de l'élève.

Un carnet d'évaluation suivra chaque élève durant sa scolarité, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup>.

#### 10. Tableaux des compétences

Ils seront généralisés dans tous les ateliers et constamment mis à jour pour informer les élèves de leur situation par rapport à celles-ci.

Dans les autres cours, les professeurs informeront leurs élèves de manière ponctuelle.

#### 11. Exemples concrets

L'enseignement technique et professionnel fait appel à une forme d'intelligence concrète. L'orientation des cours généraux vers les intérêts pratiques des élèves, les références au vécu des élèves, à leurs cours pratiques retiendront toute l'attention des enseignants.

Dans ce but, on évitera, si c'est possible, de regrouper des classes d'intérêts trop divergents (industriel et tertiaire, par exemple).

## **Organisation pédagogique**

### 1. Nombre plancher d'heures de cours

Un trop grand nombre de professeurs par classe nuit à la qualité des relations et du suivi pédagogique. On veillera à attribuer suffisamment d'heures de cours à chaque professeur (par ex. en combinant français - Sciences humaines - religion).

Le même principe sera suivi pour les cours de pratique professionnelle et les cours techniques.

### 2. Concertation

La qualité de l'enseignement dépendra en bonne partie de la collaboration que les différents professeurs mettront en place par exemple pour organiser les épreuves intégrées (coordination transversale) ou uniformiser les pratiques pédagogiques (coordination horizontale ou verticale) et les évaluations.

La possibilité de concertation maximale devra être offerte aux professeurs d'une même branche et/ou d'une même classe.

Ainsi, cette concertation pourra aboutir à l'organisation d'épreuves communes à Noël et en juin tout en restant attentifs à la personnalité des élèves et des professeurs.

### 3. moments de mobilisation

On privilégiera l'organisation de cours généraux plutôt en matinée quand c'est possible.

Pour l'utilisation plus rationnelle des ateliers, l'horaire hebdomadaire pourra être adapté : ainsi les ateliers resteront opérationnels tous les jours jusque 18 heures; les élèves auront donc un demi – jour de récupération.

#### 4. Bulletins

Ils seront adaptés à la pédagogie par compétences et les causes d'échecs seront clairement explicitées par les professeurs concernés.

Dans la mesure du possible, on y indiquera les dates de stages.

Le bulletin permet aux élèves et aux parents de se faire une idée claire de la situation scolaire; la présentation en sera donc claire et lisible, en points plutôt qu'en lettres. Il sera adapté à la pédagogie par compétences.

Les évaluations seront donc complétées le plus souvent possible par des commentaires des professeurs, pour expliquer les raisons d'un échec ou encourager un élève dans ses progrès éventuels.

Un double des bulletins sera conservé par l'école.

#### 5. Réunions de parents

Les parents sont les partenaires privilégiés de l'école; à ce titre, il faut leur permettre des rencontres fréquentes avec l'école, lors de la remise de bulletins ou lors de toute demande ponctuelle de leur part.

Si l'école le juge utile, elle prendra elle-même, avec l'insistance nécessaire, les contacts avec les familles lorsque des difficultés scolaires se présentent.

La 1<sup>ère</sup> réunion, en novembre, a comme objet d'évaluer la qualité de l'orientation et de l'intégration des jeunes; la 2<sup>e</sup>, à Noël, permettra d'apprécier l'évolution scolaire; la 3<sup>e</sup> en mars, sur invitation expresse, permettra aux parents d'élèves en difficulté de rencontrer les professeurs pour mettre en place les mesures nécessaires afin de sauver l'année de leur enfant.

Les réunions d'accueil ou d'orientation, les réunions de parents (3 à 4 fois) lors de la remise de bulletins ou les demandes expresses de rendez-vous émises par la famille sont autant d'occasions de rencontres entre l'école et la famille et seront favorisées.

#### 6. Micro-tests

Ils seront utilisés dans la mesure du possible car ils maintiennent un esprit de travail soutenu chez les élèves.

Cette évaluation formative, plus exigeante pour les élèves sera assortie chaque fois d'analyse des erreurs et de moyens d'évolution lors des corrections faites en classe.

#### 7. Travaux pratiques

Outil indispensable pour aider l'élève à asseoir ses acquis et maintenir le rythme de travail.

#### 8. Devoirs – leçons

En transition particulièrement et en qualification, on veillera à demander aux élèves un travail d'étude, de préparation, de révision, de finition atteignant une durée proche de deux heures.

En professionnel, on demandera aux élèves des petits travaux de finition, d'organisation de cours et d'étude ponctuelle incluant une demi –heure de travail par jour.

### 9. Nombre limité d'élèves en 3<sup>e</sup>

L'encadrement éducatif et pédagogique est prioritaire en 3<sup>e</sup> année.

Il faut donc donner à ces élèves un maximum de chances de trouver un cadre de vie et de travail qui leur donne le plus de chances d'acquérir des savoirs.

Le nombre d'élèves par classe sera ainsi le plus possible réduit pour un encadrement proche; il sera particulièrement petit en professionnel.

Les réorientations d'élèves en cours d'année se feront toujours en concertation maximale entre les différents acteurs, parents, élèves et enseignants.

### 10. Stabilité des équipes

La stabilité des équipes d'enseignants doit faire partie de l'attention particulière qu'on doit apporter aux élèves du 2<sup>e</sup> degré. Dans la mesure du possible, on veillera à la même stabilité au 3<sup>e</sup> degré.

Cette stabilité favorisera le travail d'équipe et l'apport de chacun de ses membres à la construction des savoirs.

Il faut toutefois veiller à répartir équitablement les charges des enseignants entre l'enseignement professionnel et le technique.

### 11. Conseils de classes

Le conseil de classe est l'endroit privilégié d'échanges concernant les élèves, leur situation scolaire, disciplinaire et leurs perspectives d'avenir. Le plus grand soin devra donc y être apporté : dates, organisation, durée, participation d'un maximum de professeurs et de l'éducateur référent, sont autant d'éléments à prendre en compte dans ce sens.

Les conseils de classe d'orientation, d'intégration, d'évaluation, de synthèse et de certification prendront donc leur place au fil de l'année et seront gérés avec le plus grand soin.

Si cela s'avère nécessaire, des conseils de classes ponctuels seront organisés (réorientation en cours d'année, difficultés disciplinaires ...) pour éviter des décisions unilatérales.

### 12. Petits groupes en ateliers

La qualité du travail et l'attention des professeurs à leurs élèves passent par l'établissement de petits groupes, même en dehors des secteurs industriels et de la construction plus porteurs de risques que les autres.

Au CEFA, un accompagnateur par section sera maintenu.

### 13. Equilibre des groupes

Une attention particulière sera portée à l'équilibre des groupes; même s'il s'avère nécessaire de regrouper des classes peu nombreuses, cela se fera le plus harmonieusement possible.

Les arrivées en cours d'année retiendront toute l'attention de l'équipe éducative : si le nombre d'élèves d'une classe permet d'en accueillir un de plus, cela se fera en concertation avec tous les membres de l'équipe éducative et moyennant un entretien particulier entre la direction et la famille du nouvel élève.

Lorsque la population impose 2 ou 3 classes de la même année dans une option, la répartition des élèves se fera dans la concertation au sein de l'équipe enseignante.

#### 14. Journal de classe

Le journal de classe est un moyen de communication très utile entre les parents et l'école; on ne manquera pas de l'utiliser à cette fin dans les deux sens.

Les parents signeront régulièrement ce journal de manière à manifester ainsi le suivi de la scolarité de leur enfant.

- Au 2<sup>e</sup> degré, un des objectifs est la socialisation, particulièrement dans le respect des autres : le journal de classe comprend un document "ligne de conduite" disciplinaire qui a comme objet de donner une information visible et évolutive sur la situation d'un élève quant au respect des autres et des choses. Ce système est organisé par palier de plus en plus courts et rend les sanctions claires, visibles et évolutives jusqu'à la sanction finale qu'est le renvoi définitif.
- Au 3<sup>e</sup> degré, l'objectif socialisant est orienté vers les exigences du monde du travail; les manquements par rapport à celui-ci seront donc le fondement principal de nos exigences (ponctualité, respect, travail en équipe ...). Le journal de classe comprendra aussi une place pour les remarques d'ordre strictement scolaire.

### **Aide aux élèves**

#### 1. Deuxième chance

L'école doit rester l'endroit où l'erreur est possible, voire bénéfique; il faut, dès lors, pouvoir donner une seconde chance dans des situations particulières d'échec d'un grand nombre d'élèves.

#### 2. Journal de classe

En plus de l'information sur le comportement de l'élève, le journal de classe informe sur les devoirs, les leçons, les divers travaux à effectuer. Dans ce sens, les parents seront invités à le signer régulièrement.

#### 3. Interventions des titulaires

Les titulaires de classes ont une mission importante d'interface entre les classes et les enseignants ou la direction.

Ils ne manqueront pas, si nécessaire, de prendre ponctuellement le temps pour instaurer un dialogue au sein de la classe, de mettre des projets en œuvre et de valoriser le rôle des délégués d'élèves.

Ils seront valorisés le plus possible dans cette mission.

#### 4. Méthode de travail

L'apprentissage d'une bonne méthode de travail sera surtout poussée au 2<sup>e</sup> degré, de manière systématique dans le cadre des cours appropriés ou selon les opportunités que chaque professeur ne manquera pas de trouver en classe (au 3<sup>e</sup> degré, la méthode de travail sera surtout axée sur le TFE ou la qualification).

On y apprendra l'organisation de son temps d'étude, l'utilisation correcte du journal de classe, la synthèse, l'une ou l'autre méthode de mémorisation ...

#### 5. Remédiation

Elle sera réalisée le plus tôt possible dans la scolarité et dans l'année scolaire.

On développera les moyens de l'organiser de manière accessible au plus grand nombre, dans le cadre des cours ou lors d'heures d'étude.

La remédiation particulière ne doit pas être sélective pour des raisons financières.

On veillera à rendre les élèves très responsables dans la remédiation afin d'éviter de les rendre inactifs en classe sous prétexte de possibilité de récupération ultérieure.

En cas de remédiation collective hors horaire, une participation financière symbolique peut être demandée.

#### 6. Travaux supplémentaires

On développera l'esprit de travail en amenant les élèves à effectuer des travaux supplémentaires ou de rattrapage le cas échéant.

#### 7. Rattrapages

Selon la motivation, le mérite des élèves ou un nombre important d'échecs, la possibilité d'interrogations de rattrapage sera offerte. Cela ne sera toutefois pas systématique.

#### 8. Procure spécifique aux ateliers

Les chefs d'ateliers gèrent la procure spécifique à leurs secteurs.

Leur mission sera clairement précisée aux élèves et aux professeurs en début d'année scolaire. Elle figurera dans le Vade Mecum des enseignants.

#### 9. Contacts avec la direction

On veillera à développer les contacts entre la direction et les membres du personnel ainsi que les élèves.

Au CEFA, cette disponibilité est érigée en principe de base.

#### 10. Ouverture des secrétariats

Un horaire d'ouverture sera clairement établi en début d'année et les élèves en seront informés.

Durant le temps de midi, un secrétariat central sera ouvert en permanence (sa période d'ouverture ira de 07h45 à 16h15).

L'accès aux secrétariats sera toutefois limité aux inter-cours; les élèves ne s'y rendant qu'en cas d'urgence durant les cours.

Tous les jours (sauf vendredi) une permanence est assurée par un chef d'atelier ou un éducateur tant que les ateliers sont ouverts.

Le matin, dès 07h30, un local chauffé sera accessible aux élèves; il le sera également, le soir, jusque 18 heures.

#### 11. Titulariat

Le titulaire d'une classe a une mission d'interface très importante; un nombre suffisant d'heures de cours dans la classe est donc requis, on évitera de confier cette tâche à un nouveau professeur.

#### 12. Disponibilité de la direction

La 1<sup>ère</sup> qualité de la direction doit être sa disponibilité. Elle recevra, sur rendez-vous, et dans les meilleurs délais les parents qui le souhaitent.

Par ailleurs, elle veillera à la plus grande visibilité de son travail par une présence active au milieu des élèves chaque fois qu'elle le pourra.

# Projet 4: Construction d'un projet de vie

Après avoir pris conscience de ses potentialités, l'élève sera amené à se construire progressivement.

## Orientation

### 1. PMS

Peu à peu, l'élève sera rendu acteur de sa démarche d'orientation; petit à petit, il va se construire grâce aux repères qui lui sont fournis.

L'agent du PMS lui donnera diverses possibilités d'agir sur son avenir grâce à l'élaboration du projet personnel.

Une mission importante de centre PMS est l'orientation de l'élève. A cette fin, un accent particulier sera mis en 4<sup>e</sup> année pour éviter au maximum toute erreur de choix pour le 3<sup>e</sup> degré.

### 2. Découverte du monde

Divers moyens seront mis en œuvre: les stages dans certains secteurs, les visites d'entreprises, les informations sur les exigences générales et particulières du 3<sup>e</sup> degré et les animations par l'agent PMS. Celui-ci informera le titulaire des projets particuliers de certains élèves (réorientation).

### 3. Opération carrière

La rencontre entre les élèves des classes terminales et des professionnels du travail est une occasion pour les jeunes de préciser ou de conforter leur choix de travail ou d'études supérieures.

### 4. Soirée d'information

Des soirées d'information sont organisées à l'intention des élèves du 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> de l'enseignement général.

La possibilité sera aussi offerte aux élèves de 4<sup>e</sup> technique et professionnelle pour optimiser l'orientation.

Elles complètent utilement la journée "portes ouvertes" organisée par l'école.

### 5. Etudes supérieures

Les élèves de 5<sup>e</sup> année reçoivent en septembre un livret "Ton avenir passe par Saint-Roch" où ils trouveront toutes les informations concernant les possibilités de mûrissement de leur choix d'études supérieures ou de travail.

Les rencontres avec les anciens élèves seront aussi très utiles dans le sens de "crédibilité" accrue.

### 6. Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique des élèves du 2<sup>e</sup> degré amènera à choisir au mieux leur orientation du 3<sup>e</sup> degré et à effectuer ce passage délicat avec un maximum de chances de réussite.

Il est très important qu'un document retraçant le parcours scolaire d'un jeune soit visible par tous.

Ainsi, chaque conseil de classe de chaque année d'étude fera l'objet d'un rapport succinct. Ce document pourra suivre le jeune au fil des années et de ses réorientations éventuelles.

Les informations du 1<sup>e</sup> degré y figureront également de façon à démarrer le suivi pédagogique de la meilleure façon possible.

Les résultats scolaires seront requis lors de toute inscription.

### 7. Soirée d'accueil

Une soirée d'accueil est réservée particulièrement aux élèves de 3<sup>e</sup> année et aux nouveaux de 4<sup>e</sup>; la participation d'un maximum de parents y est souhaitée.

La date de celle-ci est annoncée dans les éphémérides reçues en début d'année.

Une présentation du 3<sup>e</sup> degré, avec ses objectifs et exigences, sera organisée à l'intention des élèves de 4<sup>e</sup> année un vue de parfaire leur orientation.

### 8. Portes ouvertes

Des portes ouvertes sont organisées chaque année à l'Ascension, elles permettent aux jeunes intéressés de découvrir la réalité de la formation théorique et surtout pratique des diverses options. C'est l'occasion de rencontrer des professeurs, éducateurs ou direction et de se procurer des brochures très complètes d'information sur chaque option organisée à Saint-Roch

Lors des inscriptions durant les vacances, des visites sont organisées à la demande.

### 9. Visites des ateliers par les 2<sup>e</sup>

Une demi – journée de visite des ateliers est organisée à l'intention des élèves de 2<sup>e</sup> année de l'Institut Sainte-Julie.

Les élèves sont encadrés par des professeurs de 2<sup>e</sup> année, mais aussi, pour l'information, par des professeurs de toutes les autres années d'études, de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup>.

### 10. Association des parents

Une association de parents fonctionne dans l'école, et se réunit régulièrement pour exprimer, au nom de tous, la réalité du partenariat parents – école.

## **Apprentissage de l'autonomie**

### 1. Activités du temps de midi

Le libre choix d'activités du temps de midi permet aux élèves de trouver des moyens d'épanouissement, de détente ou de rencontres dans un contexte différent.

La collaboration d'acteurs extérieurs sera développée à cette fin en complément de ce que l'école peut offrir avec ses moyens matériels et humains.

L'accent sera toujours mis sur le respect du matériel mis à disposition, quelle que soit l'activité.

### 2. Accès en ville

Les élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année ont accès libre en ville à midi selon certaines règles.

### 3. Démarches pour les stages

Les élèves seront amenés à effectuer eux-mêmes les démarches de recherche d'entreprises pour les stages.

Au début (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) sur base d'un listing fourni puis en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> en totale liberté mais dans le respect des consignes fixées par les chefs d'ateliers.

Les exigences des entreprises amènent les élèves en stage à effectuer des choix, voire des renoncements pour rentrer pleinement dans le cadre de ces impératifs.

### 4. TFE / Qualification

Ils préparent aux études supérieures ou à un entretien d'embauche.

Les élèves bénéficieront des moyens matériels nécessaires pour trouver les informations utiles à leur travail (local Win, bibliothèque, méthode de travail ...).

Toutes les options réalisent ce travail: TFE dans les options non qualifiantes et qualification pour les autres.

### 5. Auto – évaluation des stages

Les élèves seront amenés à effectuer une auto-évaluation de leurs stages, en complément de celle réalisée par l'entreprise.

## 6. Respect des échéances

Le respect des échéances doit être inculqué progressivement chez les élèves. Les consignes seront de plus en plus exigeantes et arriveront à une tolérance nulle dans les classes terminales. Les consignes données dans ce sens par les professeurs seront bien sûr strictement identiques.

## 7. Travaux importants

Il faut habituer les élèves à réaliser de gros travaux, dans le cadre d'un cours ou en fin d'études pour le TFE ou la qualification.

Pour réaliser ces travaux, ils seront amenés à rechercher de l'information via internet, la visite de bibliothèques ou divers contacts; pour cela, ils devront disposer d'un minimum d'autonomie et de possibilités matérielles (accès libre au win, à la bibliothèque provinciale ou de secteur).

# Recherche d'intériorité

## 1. Méditation

Selon les professeurs, la journée commencera par un moment de réflexion (sur base d'un texte), d'une prière ou d'un moment d'intériorité.

## 2. Retraites

On encouragera les initiatives de retraites ou de moments de réflexions dans les classes intéressées par la démarche et avec un encadrement adéquat.

Les témoignages extérieurs seront organisés autant de fois que possible.

## 3. Pastorale

La pastorale est un pilier de l'école chrétienne, toutes ses initiatives seront encouragées et soutenues, comme les célébrations de début ou de fin d'année, les journées à thème, les animations sur base de textes.

La réelle implication des élèves sera favorisée.

Les moments de réflexion des professeurs seront promus, à tout moment de l'année.

## 4. Cours de religion

Ligne de conduite, référence de l'école chrétienne, le cours de religion se doit d'ouvrir les élèves au message de Jésus-Christ, dans le sens de l'ouverture œcuménique et du respect de toutes les convictions.

Des prêtres ou d'autres témoins seront invités ponctuellement pour apporter leur éclairage personnel.

## 5. Célébration

Divers moments de l'année sont propices à une célébration, on veillera à les organiser avec des groupes restreints, sauf lors de la proclamation des élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, sur base volontaire.

La pastorale bénéficiera d'un local fixe.

# Apprentissage

## 1. Opération Damien

Chaque opération à but humanitaire sera expliquée clairement aux élèves concernés, avec des objectifs pour donner un maximum de sens à la démarche.

On ne rejettera pas systématiquement d'autres opérations philanthropiques ponctuelles (Resto du cœur, Cap 48 ...) si elles ne font pas concurrence à d'autres en cours (entre autre ... la tombola de l'école).

## 2. Accueil des nouveaux professeurs

Chaque nouvel enseignant recevra un Vade Mecum lors de son arrivée, pour une longue ou une courte durée.

Ce Vade Mecum comprendra le RGE, le ROI, le fonctionnement de l'école, un plan du site, qui est qui ...

En début d'année, une petite cérémonie d'accueil sera organisée à l'intention de tous les nouveaux professeurs pour leur expliquer notre fonctionnement et leur manifester la bienvenue. En cours d'année, chacun sera accueilli de la manière la plus personnalisée possible et sera mis en contact avec des collègues de la même branche ou du même secteur.

On essayera d'éviter d'attribuer le titulariat d'une classe à un nouveau professeur.

On pourrait réaliser un album photo disponible au secrétariat, suivant la liste alphabétique des professeurs.

## 3. Aide aux élèves absents

Des règles de remise en ordre existent suivant les situations; elles seront d'application stricte.

Les professeurs, les condisciples veilleront à aider un élève lors de son retour après une absence de longue durée en lui fournissant des photocopies ou en l'aidant dans les cours problématiques.

Cette aide sera d'autant plus importante que l'élève manifestera de la bonne volonté dans sa remise à jour.

Lorsqu'un élève est amené à changer d'option en cours d'année, une grande concertation sera organisée ainsi que la mise en place des meilleures conditions pour l'aider à réussir son année.

# **Appropriation par l'élève de sa formation**

## 1. Evaluation formative

L'évaluation formative qui a pour objet de faire prendre conscience à l'élève de ses lacunes et de lui permettre de progresser en mettant en place une éventuelle remédiation, revêt une importance capitale; l'évaluation certificative viendra confirmer l'évaluation formative.

## 2. Mini-entreprise

Expérience à promouvoir si l'encadrement est suffisant.

## 3. Activités de dépassement

Les activités qui amènent les élèves à se dépasser (montage d'expositions, spectacles, animations ...) seront promues de même que l'acquisition progressive d'un rythme de travail de plus en plus élevé, sans que cela soit un obstacle au bouclage du programme prévu.

## 4. Travaux personnels

Les TFE et Qualification, ainsi que divers travaux personnels amèneront les élèves à exercer leur autonomie dans des conditions de plus en plus pointues.

## 5. Mode opératoire

En pratique professionnelle, le mode opératoire est fondamental. On mettra l'accent sur cette méthode de travail dès la 3<sup>e</sup> année en se donnant le temps de le faire consciencieusement, pour finalement préparer les élèves en vue de l'épreuve intégrée, du TFE ou de la qualification.

## 6. Méthode de travail

Indispensable au 3<sup>e</sup> degré en 5<sup>e</sup> pour réduire le taux d'échec et en 6<sup>e</sup>, dans le cadre du TFE, de la qualification ou comme préparation aux études supérieures.

## 7. Recherches

Les moyens leurs seront donnés pour les effectuer.

De plus, une aide méthodologique leur sera donnée (surtout en 6<sup>e</sup> année) pour la réalisation correcte des travaux; cette aide pourrait se donner dans le cadre du cours de français ou du cours concerné par le travail.